



L'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

CONTACT TRACING

COVID-19

PROTÉGER SON ENTOURAGE,
CASSER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION

Le contact tracing, comment ça marche ?



Si je présente des symptômes ou si mon test est positif : je consulte mon médecin et j'identifie avec lui les personnes que j'aurais pu contaminer.



L'Assurance Maladie me contactera pour confirmer ou compléter cette liste.



L'Assurance Maladie contactera et accompagnera ces personnes pour qu'elles s'isolent, surveillent leur état de santé et se fassent tester à leur tour.



par téléphone



par mail



via le compte ameli



par SMS (via le 38 663 uniquement)

Attention aux tentatives de fraudes : l'Assurance Maladie ne vous contactera jamais pour vous demander vos coordonnées bancaires ou paiements par téléphone, courriel ou sms.



Mes données sont protégées : L'Assurance Maladie assure la confidentialité et la sécurité de l'ensemble des données personnelles.



Mon consentement est respecté : Indiquer mon identité facilitera la relation de l'Assurance Maladie avec mes personnes contact mais si je le souhaite, je peux rester anonyme auprès d'elles.